

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il a reçu la communication suivante :

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada, jeudi, le 2 mai, à 3 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE,

Capitaine.

Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre cent trente-huit, concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de prévenir et réprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif aux connaissements."

Aussi le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des Statuts révisés concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

1er mai 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

22m. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer comme suit :—

Chemin de fer de St. Césaire à St. Paul d'Abbotsford.

" de Québec à Murray Bay.

" du Pacifique d'Ontario Sud.

Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

" " du Lac Témiscamingue depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault.

Chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

" de Chicoutimi.